

**ÉTABLISSEMENT**

Ville de Chartres (28)  
Place des halles

28019 Chartres

**AVIS DE MARCHÉ**

**TRAVAUX**

**DIRECTIVE 2014/24/UE**

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Ville de Chartres (28), Contact : Service Marchés Publics, Place des halles, 28019 Chartres, FRANCE. Tél. : +33 237234000. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <http://www.chartres.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

CHARTRES METROPOLE, Contact : Service des marchés publics, , Place des Halles , 28000 Chartres, FRANCE. Courriel : marches.publics@agglo-ville.chartres.fr. Code NUTS : FRB02. Adresse internet : <http://www.chartres-metropole.fr>.

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

**Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe**

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.c-chartres-marches.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

**Par voie électronique à l'adresse :** <https://www.c-chartres-marches.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** **Affaire n°23V040 - Travaux de dépollution, de déplombage, de désamiantage, de démolition et de déconstruction**

**II.1.2) Code CPV principal**

45111100

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte**

**Affaire n°23V040 - Travaux de dépollution, de déplombage, de désamiantage, de démolition et de déconstruction de bâtiments et de leurs ouvrages associés de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole**

**II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots**

**Division en lots :** Oui

**Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots :** 3

**II.2) DESCRIPTION****LOT N° 1**

**II.2.1) Intitulé :** **Dépollution**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

90732000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des travaux sont précisés dans le cahier des charges.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période initiale soit atteint. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconductions est de 3. La durée de chacune est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

**Des variantes seront prises en considération :** Non

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options :** Oui

**Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :** Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Le montant maximum par période d'exécution est de 1 300 000 HT (650 000 pour chaque membre).

### LOT N° 2

**II.2.1) Intitulé :** Déplombage et/ou désamiantage

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45262660

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRB02

**II.2.4) Description des prestations**

La nature et quantité des travaux sont précisés dans le cahier des charges.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période initiale soit atteint. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconductions est de 3. La durée de chacune est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération :** Non

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options :** Oui

**Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Le montant maximum par période d'exécution est de 1 300 000 HT(650 000 par membre).

#### **LOT N° 3**

II.2.1) Intitulé : **Déconstruction et/ou démolition**

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45111100

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB02

II.2.4) Description des prestations

**La nature et quantité des travaux sont précisés dans le cahier des charges.**

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période initiale soit atteint. Il est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de reconductions est de 3. La durée de chacune est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant max de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues est de 4 ans.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

**Description de ces options :**

Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application de la procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable des Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

II.2.14) Informations complémentaires

Le montant maximum par période d'exécution est de 1 600 000 HT (800 000 par membre)

### **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

#### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

**Liste et description succincte des conditions :**

Éléments mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Informations relatives à la profession

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres de chaque membre du groupement

Ce marché fait l'objet d'une condition d'exécution relative à l'embauche de publics prioritaires détaillée dans cahier des clauses administratives particulières selon l'article L2112-2 du Code de la Commande Publique

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec plusieurs opérateurs

Nombre maximum de participants à l'accord-cadre envisagé : 3

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique

Une enchère électronique sera effectuée : Non

#### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Lundi 06 novembre 2023 - 15:00

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : lundi 06 novembre 2023 - 15:30

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

à échéance du marché

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Cette consultation fait suite à une première consultation déclarée sans suite pour motif d'intérêt général. Avis précédents JOUE 2023/S 033-096286 du 15/02/2023 et BOAMP 23-19968 du. 13/02/2023

Chaque accords-cadres donneront lieu à l'émission de bons de commande pour les opérations dont le montant est inférieur 450 000,00 € HT. Cette consultation exclut toutes les commandes dont le montant est supérieur à 450 000.00 € HT. Celles-ci feront l'objet

d'une consultation séparée.

L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période initiale soit atteint, à compter de la date de notification de l'accord-cadre. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an ou jusqu'à ce que le montant maximum de la période d'exécution soit atteint. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. Des estimations de commande sont indiquées pour la première période d'exécution dans le règlement de la consultation.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif d'Orléans 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction des recours**

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Grefe du tribunal administratif d'Orl 28, rue de la Bretonnerie , 45057 Orléans cedex 1 FRANCE. Tél. +33 238775900. E-mail : greffe.ta-orleans@juradm.fr. Fax +33 238538516. Adresse internet : <http://orleans.tribunal-administratif.fr/>.

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

22 septembre 2023